

RÈGLEMENT PARTICULIER Courses Club CK3R

HORAIRE 2025

SAMEDIS

3 mai
17 mai
7 juin

(course interclub avec CCKK
+ Championnat de l'est)

13 septembre
27 septembre
11 octobre

(enduro)

Sanctionné par :

CK3R



DÉVELOPPER
ENCADRER
PROMOUVOIR



Commission
de KARTING
du Québec

1. DÉFINITION

Cette épreuve est inscrite comme une course club et partie du championnat des courses clubs CK3R pour un championnat complet de 4 courses en 2025

Promoteur :

CK3R

Piste Karting Trois-Rivières
4150 rang St-Charles
Trois-Rivières
QC, G9B 7W9

Courriel: info@clubkarting3R.com
Téléphone: 819-696-8501
Resp : Joé St-Pierre

Elle est tenue en conformité avec

1. Les règlements des Courses Clubs CK3R 2025

2. DATES

Samedi 3 mai 2025

Horaire sera ajusté en fonction des classes approuvées par le promoteur (les classes doivent avoir un minimum d'inscrits confirmés)

3. CIRCUIT



Situé:

Karting Trois-Rivières
4150 Rang Saint-Charles
Trois-Rivières, QC G9B 7W9

Le circuit a une longueur de 1,2 km, avec un minimum de 8 mètres de largeur, comportant 15 virages. Toutes les épreuves se dérouleront dans le sens antihoraire.

Le compétiteur est responsable de la propreté de l'aire de paddock lui ayant été attribué, incluant le ramassage des déchets. Le compétiteur doit disposer des déchets en accord avec les normes environnementales (papiers, nourriture dans les poubelles, les liquides toxiques comme l'huile ou l'essence dans les endroits désignés). Toute personne ne respectant pas la consigne de propreté pourra se voir refuser l'inscription à un événement subséquent et devra rembourser les frais de décontamination le cas échéant.

Tout compétiteur installé dans un paddock déjà attribué à un autre compétiteur, ou empiétant sur un paddock voisin, se verra obligé de libérer ce paddock immédiatement, quelle que soit l'activité en piste à ce moment. TOUT REFUS D'OBTEMPÉRER À UNE DEMANDE DE LIBÉRATION D'UN Paddock POURRA ENTRAÎNER LA DISQUALIFICATION DU COMPÉTITEUR SANS AUTRE AVIS, À LA SEULE DISCRÉTION DES ORGANISATEURS.

4. STATIONNEMENT

Vous devez obtenir votre emplacement auprès des organisateurs avant de vous installer. Il vous suffit de demander au personnel qui sera désigné à cette effet. Un seul emplacement par compétiteur est attribué. Tous les véhicules devront obligatoirement être stationnés à l'endroit désigné par l'organisateur. Les places de paddock seront sélectionnées au moment de l'inscription en ligne. Elles seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

5. INSCRIPTION

La période d'inscription régulière sera disponible en ligne et seront acceptées jusqu'à 21h00 la veille de l'évènement. Les inscriptions tardives auront des frais de 25 \$ et seront appliqués à partir de la veille 21h00 jusqu'à 8h00 le jour de la course. Aucune inscription ne sera acceptée après la fin de la période d'accréditation, soit après 8h00 le jour de la course.

6. NUMÉRO DE KART

A part ceux qui ont leur numéro réservé avec l'attribution de licence de l'ASQ, les participants pourront réserver leur numéro de kart lors de l'inscription et seront attribués sur la base du « premier arrivé, premier servi ». Il n'y aura aucune contrainte quant au numéro de kart que vous sélectionnerez. Le seul numéro que les participants ne pourront pas choisir est le #1 car il est réservé au champion de la série.

7. ACCRÉDITATIONS

L'accréditation se fait à la piste de 7h00 à 8h00 le jour l'évènement.

8. CLASSES

Sujet à changement et selon l'article 10 du règlement des courses clubs CK3r 2025 dans le document « Championnat Courses clubs CK3R - 2025 - règlement de série-20250427 »

Note : Comme pour le règlement ci-haut mentionné :

« Les classes suivantes sont proposées pour les événements et seront ajoutées à l'horaire si le nombre d'inscriptions est suffisant. Leur inclusion sera confirmée par le promoteur. »

9. Essence pour toutes les catégories

L'essence dans toutes les classes doit être l'essence de pompe provenant de la station qui est sur place pour l'évènement :

Shell,
Super 91,
9491 Chemin Sainte-Marguerite,
Trois-Rivières, QC G9B 6K4

Et sera contrôlée à l'aide d'un appareil de contrôle approprié. L'essence contrôlée sera celle provenant de cette station.

10. PRIX

Des trophées seront remis aux trois premiers de chaque catégorie.

11. RENSEIGNEMENTS

Pour information : CK3R Joé St-Pierre 819-696-8501 ou info@clubkarting3R.com

Policier and Pompiers: 911
Véhicule d'urgence sera sur place.

Hôpital :
Sainte-Marie Trois-Rivières
1991 Boulevard du Carmel
Trois-Rivières, QC G8Z 3R

Hôtels : Veuillez vous référer au site Web du tourisme local pour plus de détails :

12. SÉCURITÉ DANS LES PADDOCKS

Appareils :

Les appareils comme une voiturette de golf, une moto, un scooter, une bicyclette, une planche à roulettes, une trottinette, une voiture jouet, etc. sont interdits dans les paddocks, les puits et sur la piste. Les contrevenants pourraient se faire confisquer ce matériel et recevoir une amende de 50 \$. Des véhicules officiels approuvés à des fins spécifiques sont exemptés.

13. OFFICIELS

Directeur de course: Josianne Belle-Isle

Assistant: Pier-Luc Matteau

Inspection technique: Claude Denoncourt

Accréditation et inscriptions: Joé St-Pierre

Chronométrage: TBC

Annonces: Eric Bellemare

Préposé au départ : TBC

Signaleurs : Karting Trois-Rivières

Fausse-grille: TBC

Inspecteur aux balances: TBC

Marquage pneus : TBC